



le journal des mobilités actives

n°128 Hiver 2016

SOMMAIRE

- p. 2 : Edito du Président
- p. 3, 4 & 5 : Compte-rendu: Alternatiba
- p. 6 : Elections régionales
- p. 7 & 8: Modes actifs sur ordonnance
- p. 9: Rendez-vous: Festival du voyage à vélo
- p. 10: Compte-rendu: Cyclistes brillez
- p. 11: Compte-rendu: Antenne locale 2p2r Colomiers
- p. 12 à 15 : Revue de presse
- p. 16 à 19 : Grenoble-Strasbourg- la Suisse
- p. 20 & 21 : Balades du dimanche: Programmation Printemps-Eté 2016
- p. 22 : Actualités du train+vélo et des Véloroutes et Voies Vertes
- p. 23 : Balade n°82 - Montech
- p. 24: Agenda

ISSN : 2260-3441
Dépôt légal : Juin 2015

Vive le vent, vive le vent d'hiver!

Le petit coup de marteau vert de notre ministre des affaires étrangères a retenti en cette fin d'année 2015. Nous avons eu chaud. Les 135 pays ont adopté un texte (que je n'ai pas lu) qui a pour objectif de ne pas dépasser 1,5°C d'augmentation de température. La rédaction de ce texte était plus une course diplomatique qu'écologique. Est-ce un bon point de départ pour un réel changement? 2015 a battu le record de température sur Terre depuis que les relevés de température existent. Malgré la COP21, les comportements carbono-dépendants sont et seront toujours bien ancrés dans notre monde pour d'interminables décennies. Notre gouvernement a profité de la focalisation médiatique du Bourget pour plomber en catimini l'indemnité kilométrique vélo en la rendant non obligatoire et en établissant un montant défiscalisable maximal de 200 euros, au-delà de ce montant l'employeur devra payer des charges sociales et les salariés seront imposés sur leur revenu. Merci Mme Royal, quel courage politique! Le décret d'application n'est toujours pas publié.

Toulouse Métropole a organisé une soirée autour de ce thème. J'ai interpellé certains intervenants concernant le 1,8 million d'euros dépensé en 2015 pour l'ouverture du pont de la LMSE aux modes motorisés individuels. Je voulais savoir si ce choix faisait partie du plan climat. Pas de réponse des élus, le directeur du plan climat de Toulouse Métropole, la personne la plus impliquée pour la réduire les gaz à effet de serre valide ce choix en l'expliquant par l'augmentation de la population. Autre moment fort de cette soirée, j'ai questionné l'élue et présidente de la commission environnement et développement durable à TM: comment Toulouse Métropole comptait améliorer la qualité de l'air, certains seuils européens sont régulièrement dépassés. Elle répondit que Toulouse est une ville soumise aux vents et donc la pollution générée quotidiennement peut ainsi se disperser très facilement! En quelques minutes Toulouse Métropole a démontré à son échelle son désintérêt total pour les questions climatiques et de santé publique. Seules les incantations à Eole pourront nous protéger de la pollution de l'air? Il va peut-être falloir inventer dans la Constitution le droit à respirer.

Cependant Deux Pieds Deux Roues continue à croire que le vélo et la marche à pied sont une réponse urbaine réaliste (techniquement et financièrement) efficace et contemporaine face aux enjeux environnementaux mondiaux et locaux en gagnant une part modale non négligeable aux modes de transport polluants et coûteux pour la collectivité. C'est pour cela que nous soutenons le projet de réseau express vélo sur l'aire toulousaine. Nous sommes toujours en discussion avec Toulouse Métropole qui a une oreille attentive à ce projet. Nous saluons la qualité d'écoute. Tisséo devrait participer à la discussion.

Une victoire importante pour 2P2R: nous tenons à féliciter la décision du CD31 et des deux mairies concernées -Portet-sur-Garonne et Pinsaguel- pour la rénovation du pont routier de Pinsaguel : renforcement en cours du pont et création de deux voies latérales sécurisées dédiées aux piétons et aux cycles. Cette demande a été initiée par l'association via Julien Savary il y a 7 ans. Bravo à lui et à l'association. Dans la continuité, il reste à sauver et renover le pont de fer de Lacroix Falgarde.

En ce début d'année, je vous souhaite une belle année remplie de joie, et que votre tête soit balayée par un vent de folie à pied et à vélo!

Guillaume Crouau

COMPTE-RENDU

Alternatiba

Ils ont pédalé 5637 km en vélo tandem à 4 places en France et dans quelques pays voisins dans l'objectif de sensibiliser le grand public et les élus face à l'urgence du défi climatique et d'exposer de façon concrète que des solutions locales et innovantes existent partout, qu'elles sont mises en pratique régulièrement et qu'en plus elles sont à la portée de tous. A Toulouse, le Tour Alternatiba s'est arrêté sur les allées Jules Guesde, du palais de justice jusqu'à l'intérieur du Grand Rond, les 12 et 13 septembre 2015. 2P2R était bien entendu présent au village de la mobilité et des transports. Retour sur le bilan d'Alternatiba Toulouse et sur les actions qui continuent d'être menées depuis « pour changer le système, pas le climat ».

L'heure du bilan

Avec une fréquentation avoisinant les 35 000 personnes sur les deux jours, c'est une ville moyenne, et non un village, qui s'est créée à Toulouse ce week-end là. Presque l'équivalent d'une commune comme Colomiers. L'une des fréquentations les plus importantes du tour Alternatiba, a-t-on dit. Les visiteurs ont pu arpenter les 200 stands groupés autour de 15 thématiques (éducation, médias, déchets et réemploi, agriculture et alimentation, habitat, climat, eau énergie & biodiversité, art et culture, solidarité et partage, économie et finances, mobilité et transports, démocratie et citoyenneté), assister à une quinzaine de tables rondes et conférences générales, à une cinquantaine de tables rondes ou débats sur l'ensemble des villages thématiques, à 70 ateliers, plus d'une vingtaine de concerts.

Sur le stand de 2P2R, l'affluence a été continue tout au long de ces deux jours. Les visiteurs, détendus et intéressés par les initiatives présentées, sont venus faire connaissance avec l'association, prendre des renseignements sur son rôle et ses activités, sur les balades nocturnes et du dimanche, évoquer la sécurité à vélo... L'occasion également pour nous de « préparer » quelques adhésions et proposer des guides du canal. 2P2R, par la voix de Guillaume, a débattu, avec d'autres acteurs des mobilités actives (RezoPouce, Vélorution, La Maison du Vélo, Pied d'Escal, Association des Paralysés de France) autour des sujets « Les modes actifs face aux nouveaux enjeux de la mobilité » et « vraie ou fausse alternative des vélos à assistance électrique ? ». La vedette incontestée du stand aura sans aucun doute été la machine à graver « Bicycode » qui a attiré aussi bien les curieux que les initiés. Florian et Philippe ont ainsi gravé plus de 40 bicyclettes lors de la journée du samedi.

Pour 2P2R, le bilan de ce week-end a été positif. La manifestation fut un moment d'échanges chaleureux et constructif grâce à la mobilisation du collectif Alternatiba, à la quantité et à la qualité des visiteurs, à la présence des bénévoles de l'association qui ont animé le stand. Merci à tous !

Et continuons ...



Le Devenir d'Alternatiba Toulouse

Et maintenant ? Les idées fusent : faire de petits événements par villages (un par mois par exemple), compatibles avec un grand événement ?

Une « Journée géniale » en janvier 2016 ? L'objectif est de former le grand public. Malgré le succès des 2 jours de septembre, il reste beaucoup de monde à sensibiliser, informer : aller dans les quartiers populaires, soutenir des démarches de transition, enclencher des projets concrets. Il ne s'agit pas de faire concurrence avec des associations existantes, mais créer des synergies, garder le rôle de « rassembleur » : plate-forme pour les associations qui manquent de réseau, démarche ouverte si l'esprit correspond à notre charte (non violence, proposition d'alternative). Pour tout cela, il faut trouver un local permanent et pérenniser un emploi. La nouvelle coordination est l'organe de préparation des actions et plénières d'Alternatiba Toulouse. (extrait du compte rendu de réunion de bilan),

La COP21

« À partir du lundi 30 novembre 2015 et durant onze jours, les chefs d'État de 147 pays se sont réunis à Paris pour la COP21 (Conférence des Parties), la plus grande conférence sur le climat jamais organisée.

Le temps presse : les climatologues le martèlent, la température a déjà augmenté d'un degré en un siècle, engendrant 20 millions de réfugiés climatiques par an, et les catastrophes naturelles se multiplient ! »

J'ai lu que le texte final dira que la marche et le vélo vont être vivement recommandés pour les déplacements ! Ah bon ? Alors, parlons de la marche ou des marches :

Les marches (coalitions COP21) à Toulouse, à Paris et ailleurs...

« Le week-end précédant l'ouverture de la COP21, plus de 500 000 personnes à travers le monde ont marché pour le climat. À Melbourne, la plus grande manifestation pour le climat du pays a été organisée (60 000 personnes !), des dizaines de milliers de Philippins ont dansé dans Quezon City pour la justice climatique, les Égyptiens ont couru puis défilé dans les rues du Caire. Dans 175 pays, de l'Australie aux États-Unis, de Tuvalu au Pérou, toutes et tous ont demandé aux responsables politiques un accord qui limite le réchauffement de la planète sous les 2 °C. »

Dans les grandes villes de France, les marches ont été interdites. Elles ont été remplacées par des alternatives comme la chaîne humaine à Paris, qui a réuni près de 10 000 personnes entre le métro Oberkampf et la place de la Nation avec des affrontements directs avec la police et des arrestations et j'ai même vu des images de vélos molestés !

« À Toulouse, les « Citoyens Coalisés pour le Climat 21 » (pas de Coalition Climat 21 structurée au plan local) avaient prévu une marche non-violente, des animations alternatives dans divers endroits, mais tout a été interdit à la suite des massacres parisiens.

La section « piétons » de l'association 2P2R a suivi les réunions préparatoires mais, compte tenu de la tournure des événements, n'a pas fait d'appel à ses adhérents.



« Coïncidence, tous les amateurs de promenade climatique dominicale (environ 3000 personnes) se sont retrouvés au lieu de rassemblement initialement prévu pour la Marche avant son interdiction. Après quelques flottements, une chaîne humaine s'est constituée rue d'Alsace, dans une ambiance sereine, suivie d'un sit in, de brèves prises de paroles, et d'animations (fresque à la craie au sol, présence du char initialement prévu pour le carnaval de la Marche). La majorité des participant-e-s, reflet de la diversité de la mobilisation climatique depuis Alternatiba, affichaient leur satisfaction de ce bon déroulement (malgré des moments d'improvisation !). Certaines organisations (un parti) avaient choisi de partir en manifestation depuis le même point sur des mots d'ordre plus "virulents". Tout s'est bien terminé, malgré un moment de face à face entre cette manifestation et la police». (extrait de compte rendu).

A l'heure où j'écris ces lignes, la coalition a prévu de rejoindre le Marché de Noël solidaire sur les allées Jules Guesde le samedi 12 décembre pour informer le public.

Françoise/Monik

La COP 21 a oublié le vélo !

Je viens de passer 15 jours à Paris à l'occasion de la COP 21 sur le thème du changement climatique avec l'intention de participer en particulier à la grande marche du 29 novembre qui a été annulée suite aux attentats du 13 décembre. L'exposition Génération Climat au Bourget était ouverte au public, par contre le lundi 30 novembre, il était tout simplement impossible d'accrocher son vélo à un endroit sûr. Le seul parking ouvert au public était destiné aux voitures et aux motos ! Il n'était pas question non plus d'accrocher son vélo aux grilles, la police l'empêchait ! Par contre, il y avait quand même des bus gratuits qui permettaient d'accéder au site à partir de la gare RER du Bourget. A partir du mardi 1er décembre et suite à une intervention de l'association Cyclo Trans Europe qui a organisé la randonnée militante de Copenhague à Paris cet été, ils ont installé des grilles mobiles sur le parking du site pour attacher quelques vélos : on sentait vraiment l'improvisation de dernière minute ! Alors que le vélo est une des solutions efficaces pour limiter le chaos climatique, il a été négligé ! Il est certain qu'aucun constructeur de cycles n'installera de logiciel tricheur sur ses vélos pour berner un banc de mesure des émissions polluantes ! Les résultats de l'accord de Paris sont très mitigés car si l'objectif de limiter la hausse de la température moyenne est bien inscrit dans l'accord, il reste très vague sur les moyens d'y parvenir. Il y a eu au moins un effet positif de la conférence avec tous les blocages à Paris, les rues de Paris étaient vidées de la circulation du samedi 29 novembre au lundi 1er décembre et je n'ai jamais aussi bien circulé à vélo à Paris que ces 3 jours ! J'ai bien sûr déposé des bougies et un message place de la République pour les victimes des attentats du 13 novembre.

La mobilisation doit continuer et le prochain rendez vous mondial est la COP 22 à Marrakech au Maroc du 7 au 18 novembre/ pour plus d'informations voir :

<http://lnt.ma/la-cop-22-de-marrakech-se-tiendra-du-7-au-18-novembre/>

Le rendez vous de Marrakech est inscrit sur mon agenda !

Pierre Virlogeux

2P2R délégation AF3V écrit aux candidats aux élections régionales des 6 et 13 décembre et publie les réponses

L'association 2 Pieds 2 Roues représente en Midi Pyrénées l'association Française pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes. A ce titre, à l'occasion des élections régionales, elle a interpellé les différentes listes en présence au sujet de leur projet politique concernant les véloroutes et voies vertes et l'usage du vélo dans la vie quotidienne, les transports et le tourisme. Par un courrier envoyé le 13 novembre, 2P2R a questionné les candidats sur 5 thèmes :

1- Intermodalité train + vélo (possibilité d'embarquer les vélos dans les TER, aménagements de parkings dans les gares) ;

2- Intermodalité bus-autocars + vélo (idem que pour les TER, possibilité d'embarquer les vélos dans les bus et autocars) ;

Train TER + vélo



Voie verte St Girons

3- vélo/développement économique (place du vélo dans le développement du tourisme, soutien aux entreprises) ;

4- développement des véloroutes et voies vertes (schéma régional, budget) ;

5- promotion du vélo auprès des lycéens et des apprentis ; aménagement des lycées et des CFA.

Quatre listes ont répondu, dans l'ordre d'arrivée des mails :

= celle de Y. Lempereur (24-11)

= celle de G. Onesta (27-11)

= celle de D. Reynié (01-12)

= celle de Carole Delga.(08-12)

Les quatre réponses contiennent des éléments intéressants.

Nous veillerons à ce que les engagements des candidats soient tenus.

Les réponses sont publiées sur le site internet de 2P2R.

Voir : <http://www.2p2r.org/dossiers/amenagements/veloroutes-et-voies-vertes/article/regionales-2015-lettre-aux-candidats-et-leurs-reponses?lang=fr>

Julien SAVARY

Modes actifs sur ordonnance

L'activité physique, sans être une pratique sportive intense, est un formidable outil de prévention de certaines maladies et permet plus généralement d'améliorer la santé physique et mentale.

Ainsi, en 2010 l'étude « Atout France » évaluait que la pratique actuelle du vélo engendrait des gains pour la sécurité sociale de 5,6 milliards €. Et si 15 % de la population française se déplaçait à vélo, outre les externalités positives pour la pollution de l'air, le déficit de l'organisme public (environ 10 milliards) serait largement comblé avec une économie de 15 milliards €.

Fort de ce constat, la ville de Strasbourg a expérimenté en 2012 le concept de « sport sur ordonnance » afin de prescrire dans un cadre thérapeutique la pratique encadrée d'une activité physique modérée.

Par la suite c'est la ville de Blagnac, voisine de Toulouse, qui a pris la roue et mis en place ce dispositif voilà près d'un an sur l'initiative de Line Malric, maître de conférence en gestion à l'université de Toulouse et à l'époque vice-présidente du conseil économique, social et environnemental local de Blagnac ainsi que du Pr. Daniel Rivière, chef du service médecine du sport au CHU de Toulouse. Quand l'une prend en charge la (lourde) partie juridique et administrative, l'autre assure le suivi scientifique et le lien avec les médecins.

En effet tous les médecins de Blagnac (généralistes, nutritionnistes, cardiologues...), ainsi que ceux recevant des patients domiciliés sur cette ville, sont habilités à prescrire des activités physiques compatibles avec la pathologie du patient. Les maladies chroniques telles le diabète, le cholestérol, les maladies cardio-vasculaires mais aussi les phases de rémission d'un cancer voire certaines maladies psychiatriques sont concernées. Le praticien propose ce complément à la médecine traditionnelle, quand ce ne sont pas les patients eux-mêmes qui demandent à en profiter. Un certificat médical est alors nécessaire avant que des éducateurs sportifs diplômés (ETAPS), rémunérés par la mairie, prennent le relais. Ils élaborent un programme d'activité sur une année et organisent des sessions par petits groupes de quatre ou cinq personnes à raison de deux à trois fois 45 minutes par semaine. La marche dynamique (ou marche nordique) ainsi que la pratique du vélo sont des options qui a une place de choix. Les bicyclettes sont mises à disposition par la mairie, celles-là même qui sont à disposition des Blagnacais en temps normal.



Pendant un an, les patients bénéficient gratuitement de cet accompagnement avec pour objectif de leur donner goût à ces efforts afin qu'ils poursuivent par eux-mêmes par la suite. La mairie assure la prise en charge financière qui consiste essentiellement à la rémunération des éducateurs.

Si une cinquantaine de personnes en profite depuis 1 an, les premiers résultats sont déjà palpables. Certains patients oublient leur médicament et les médecins ne remarquent pas de dégradation de leur état de santé, mieux les doses sont parfois réduites. Les études scientifiques montrent également que certains cancers comme celui touchant le sein ou le côlon voient les risques de récidives réduits de 30 %. D'autres effets positifs se font aussi sentir sur les plans sociaux et psychologiques avec une meilleure confiance et estime de soi, une sociabilisation améliorée pour des personnes qui éprouvaient des difficultés à avoir une vie sociale épanouie.

En avril dernier, les parlementaires ont adopté un amendement visant à généraliser ce dispositif et le faire prendre en charge par la Sécurité sociale. En attendant son application à large échelle Biarritz a sauté le pas alors que la mairie de Toulouse est sur le point d'y souscrire. Des mutuelles ont décidé de rembourser ce formidable outil au service de l'intérêt général.

Prévenir certaines maladies, améliorer la santé physique et psychologique mais aussi créer du lien social, redonner confiance en soi et bien évidemment acquérir de l'autonomie dans les déplacements tout en préservant le portefeuille du patient et de la société ainsi que la qualité de l'air, ces modes actifs prennent tous leurs sens.

Sebastien Bosvieux



RENDEZ-VOUS

Festival

L'antenne 2P2R de Portet/Roques vous propose au Centre Culturel du Moulin à Roques-sur-Garonne, une journée consacrée au voyage à vélo.

La Roue Tourne...

1er festival de voyage à vélo du Sud Ouest

Samedi 20 février 2016 - 9h30-18h entrée libre

Sortir, enfourcher son vélo et débiter l'aventure au coin de la rue.

En France, le long des canaux, sur les voies vertes, sur des petites routes, venez découvrir le voyage au rythme de vos envies, le nez au vent. Il vous emmènera plus loin, au delà de nos frontières, vers l'Europe et qui sait peut être jusque de l'autre côté de la Terre...

Seul, en couple, en famille, même nombreuse, quel que soit l'âge, le vélo est accessible à tous et formidable pourvoyeur de rencontres.



Venez découvrir l'incroyable liberté qu'il procure à travers des :

*Projections /Spectacles :

9h30 *spectacle de cirque de rue par la famille Remia qui a voyagé 8 mois à vélo en

Amérique du Sud

10h30 *Alain Lacombe "classe verte à vélo avec des élèves de

CM2 : le canal du midi" 15' + discussion

*Famille Stephan "les canaux de Bourgogne en famille" 15' + discussion

*Tom Dagicour "véloroute des Bleuets - Québec, vu par un ado !" 15' + discussion

14h00 *Nathalie et Vincent " Cycloconstructeur " 15 mois en couple en Eurasie film 40 min + discussion

16h30 *Famille Le Brun Costes : "Allons voir si la terre est ronde..." 400 jours autour du monde à vélo en famille avec 4 enfants- film 40 mn + discussion

*Ateliers : pour découvrir les voies vertes autour de Toulouse ou écouter les enfants raconter aux enfants leur voyage, savoir ce qu'il faut emporter dans ses sacoches

*Stands des associations de voyage à vélo : 2P2R, FUB, AF3V, CCI, FFCT ...

*Expositions sur le matériel, des récits de voyage, des idées d'itinéraires pour un jour, une semaine, ou des mois, des photos, des textes poétiques sur le voyage à vélo ; des carnets de voyages d'enfants.

*Rencontres avec des voyageurs tout au long de la journée

*Petite restauration et buvette sur place tout au long de la journée

Plus d'infos sur le site de 2P2R en janvier et sur le site du Moulin : <http://www.lemoulin-roques.com/>

Vous saurez tout sur comment voyager à vélo, un seul risque celui d'y prendre goût !

Sandrine Costes

COMTE-RENDU

Cyclistes brillez !

Sensibilisation des cyclistes rue Alsace à l'occasion de la semaine Cyclistes Brillez : une centaine de kits d'éclairage distribués.

Dans le cadre de la semaine de sensibilisation à l'importance d'un bon éclairage relayée par la FUB, l'association était sur le pont le mardi 3 novembre dans le centre de Toulouse pour mener une des nombreuses actions mises en place sur toute la France. En collaboration avec Toulouse Métropole, des kits d'éclairage ont donc été distribués à des cyclistes préalablement appréhendés par la Police Municipale rue Alsace.

Près d'une centaine de personnes a ainsi été sensibilisé sur l'importance de disposer d'un vélo en état de marche avec au minimum un éclairage blanc fixe à l'avant et un éclairage rouge fixe à l'arrière ainsi que des catadioptres sur les roues avant et arrière. Le gilet jaune étant également recommandé. Après avoir eu peur de prendre une amende les cyclistes en défaut ont pu repartir éclairés par les conseils des militants de 2p2r mais également par un kit montés sur leur vélo à cette occasion. L'association a pu également accueillir à cette occasion le premier adjoint élu aux transports M. Lattes venu constater le bon lancement de l'opération et prendre le pouls de l'association mais également Mme Winnepenninckx-Kieser adjointe déléguée aux déplacements doux et modes actifs venu saluer l'association en fin d'opération.

Simon Barberio



COMPTE-RENDU

Antenne locale

Colomiers

Plus de 5000 personnes étaient présentes à la 13^{ème} journée sans voiture. L'antenne 2P2R de Colomiers a participé à l'organisation et beaucoup de visiteurs sont venus manifester un intérêt pour le vélo urbain à notre stand. Coté réseau cyclable, des anomalies relevées via Vélobus ont été corrigées et le réseau évolue petit à petit :

- L'avenue Yves Brunaud possède désormais une bande cyclable sur toute sa longueur pour se rendre au Capitany,
- Des bateaux zéro ont été aménagés notamment au rond point Flandres dunkerque pour rejoindre Marcel Dassault
- Des supports vélo ont été aménagés au Ramassiers devant les commerces.

Plusieurs projets cyclables sont encore dans les cartons et aujourd'hui l'antenne milite essentiellement afin de favoriser le transit vers le centre ville et les pôles d'activité en provenance des Ramassiers, mais aussi de Toulouse. Nous travaillons pour faire aménager une jonction cyclable entre le centre ville et les Ramassiers et aussi pour le cheminement entre ce même quartier et le rond point de la fontaine lumineuse via le TCSP, si celui-ci voit le jour.

A noter pour le printemps 2016, nous prévoyons d'organiser une balade urbaine pour promouvoir les pistes cyclables de la ville avec les élus. N'hésitez pas à nous contacter et à participer aux réunions d'info locales : velo_urbain_colomiers@googlegroups.com



Plus d'info pour pédaler malin dans Colomiers sur notre site velo-colomiers.16mb.com et sur notre page facebook.

A bientôt

Damien Marchesi

Les défenseurs d'une liaison multimodale sans voiture refusent de s'avouer vaincus

«Jean Luc Moudenc participe à la Cop 21 en ouvrant aux voitures un pont réservé aux bus, cyclistes et piétons.» C'est avec un brin d'ironie que la pancarte installée à l'entrée du pont Giordano Bruno dit la colère des Amis de la terre, des cyclistes de 2 pieds 2 roues et des étudiants de l'association Vera Cruz face au projet de réouverture de la liaison multimodale sud est (LMSE) aux voitures. Pour les militants de la petite reine, le vote de [Toulouse](#) Métropole du 9 avril 2015 qui autorise le passage des voitures sur la LMSE entre le campus de Ranguel et le Palays a un arrière-goût de déjà vu. Car depuis septembre 2008 l'affaire était réglée : dans un protocole d'accord conclu avec les trois associations, la métropole renonçait à faire circuler des voitures sur le pont qui était officiellement dédié aux transports en commun et aux modes de déplacements doux.

Mais le 9 avril dernier, Toulouse Métropole est revenu sur ce protocole en votant en faveur du retour des voitures sur le pont.

Les trois associations ont d'abord tenté de riposter en déposant un recours gracieux pour obtenir l'annulation de cette décision auprès de Toulouse Métropole. Mais ce recours n'a pas suscité la moindre réaction des édiles métropolitains, et la procédure que les associations s'apprêtaient à engager dans la foulée a du plomb dans l'aile.

«Car pour revenir sur les termes de l'accord que nous avons passé, la Métropole s'appuie sur la déclaration d'utilité publique (DUP) de mars 2007 prolongée pour cinq ans en 2012. Celle-ci autorise le passage des voitures sur le pont. Nous pensions que l'on ne pouvait pas revenir sur les termes du protocole d'accord. Mais nous n'avons pas demandé de modification de cette DUP. Or la loi dit qu'elle prime sur le protocole. Nous n'avons pas été assez vigilants» regrette Daniel Roussee président des amis de la terre Midi-Pyrénées.

Les trois associations refusent toutefois de s'avouer vaincues. Elles viennent de déposer un second recours gracieux auprès de Toulouse Métropole pour obtenir des dommages et intérêts en compensation de la rupture unilatérale du protocole par la Métropole. Mais cette dernière a d'ores et déjà programmé l'ouverture du pont aux voitures pour le début de l'été prochain.

B.dv.



Les défenseurs d'une LMSE dédiée aux modes de transports doux hier à l'entrée du pont Giordano-Bruno./Photo DDM, Nathalie Saint Affre.

La dépêche – 15 octobre 2015

Stationner sur le trottoir ou une piste cyclable coûte désormais 135 € !



Les associations «2 pieds, 2 roues» et des Paralysés de France (APF) ont sensibilisé les automobilistes, hier matin place du fer à Cheval à Toulouse./Photo DDM, Thierry Bordas.

Stationner sur le trottoir ou sur des aménagements cyclables, ce n'est pas bien et cela peut être dangereux pour les cyclistes, les piétons ou les handicapés. Et en plus, ça peut vous coûter cher, désormais.

L'automobiliste venu récupérer sa voiture (mal) garée sur le trottoir, hier place du Fer à Cheval, a dû être surpris. Quatre feuilles de papier barraient son pare-brise avec pour seule indication : «135 €» marqué en grosses lettres noires sur fond blanc.

Plus de peur que de mal, il ne s'agissait pas d'un P-V nouveau style et les feuilles n'étaient pas collées au pare-brise mais simplement maintenues par un peu d'eau : l'automobiliste a pu repartir normalement après s'être débarrassé de l'inscription.

Explication : les associations «2 pieds, 2 roues» et des Paralysés de France (APF) menaient hier matin, sur la place de la rive gauche nouvellement aménagée avec l'arrivée du tram, une action de sensibilisation aux dangers du stationnement sauvage sur les trottoirs et les aménagements cyclables.

«C'est une infraction passible désormais d'une amende de 135 € au lieu de 35 € auparavant», rappelle Sébastien Bosvieux,

vice-président de l'association de défenses des piétons et cyclistes, «ce que l'on rencontre le plus fréquemment à [Toulouse](#), c'est le stationnement dit «minute» des autos sur une piste cyclable. En fait de «minute», cela dure parfois plus longtemps et surtout les autos s'accumulent au même endroit et forcent les cyclistes à faire un écart sur la chaussée. Ça paraît anodin mais ça peut être très dangereux : un cycliste qui a dû faire un écart pour éviter un véhicule garé sur une piste cyclable à Strasbourg est mort écrasé par un camion poubelle», explique le militant qui explique que la mesure s'inscrit dans le «plan gouvernemental pour les mobilités actives».

Pour ce qui est du stationnement sur les trottoirs, il est aussi très gênant pour les piétons et même dangereux pour les handicapés dont le fauteuil roulant se trouve parfois privé de passage, ou obligé de rouler sur la chaussée.

Dans le cas choisi par les deux associations, hier matin place du fer à Cheval, plusieurs automobiles étaient garées sur le trottoir devant le petit Casino alors que ses places ne sont accessibles que si on roule (en voiture) sur la piste cyclable voisine : «C'est vrai qu'il n'y a pas de potelet ni, semble-t-il, de panneau

d'interdiction de stationner sur cet aménagement récent, ça n'empêche pas que c'est interdit et dangereux de se garer ici», estime un militant de l'association cycliste.

De nombreux cyclistes et piétons critiquent aussi le laxisme autorisant certains à stationner sur des places piétonnes comme la place Olivier ou la vieille place Saint-Georges. Ces usagers indécents sont désormais prévenus. Ça peut leur coûter cher !

Philippe Emery

Repères

Le chiffre : 135

euros >l'amende pour stationnement sur trottoir ou piste cyclable. La Ville confirme le changement de tarif pour ces infractions, applicable à Toulouse, sans pouvoir nous donner, hier, de chiffres sur son application.

« Cela peut être dangereux, un cycliste est mort écrasé pour avoir voulu éviter un véhicule mal garé à Strasbourg ».

Sébastien **Bosvieux**, vice président de l'association «2 pieds, 2 roues».

Le gouvernement tente de faire tomber l'IKV



A trois jours de l'ouverture de la COP 21 le gouvernement français tente de torpiller l'IKV.

Vendredi à la tombée de la nuit (ou la nuit tombée), lors de la discussion sur la Loi de finances rectificative pour 2015, 408 amendements ont été déposés. Sur ces 408, le gouvernement n'en a déposé que 3, dont 1 porte sur le vélo (le n° 674), les 2 autres étant techniques.

L'amendement gouvernemental propose d'abord de limiter l'indemnité kilométrique vélo (IKV) à 200 € par an (soit 17 € par mois), au motif qu'il ne serait pas juste de rembourser plus que les frais réellement engagés (rappelons que l'objectif de l'IKV est au contraire d'encourager la pratique du vélo), comme cela se fait depuis longtemps avec les autres modes de transport, même les plus nuisibles.

Il tente également de le rendre facultatif, c'est à dire dépendant du bon vouloir des employeurs.

Enfin, il souhaite que toute redondance avec l'aide à l'abonnement aux transports publics soit évitée, alors même que nous savons qu'il faut au contraire encourager leur usage conjoint.

Par ce geste le gouvernement tente, une fois de plus, de rendre sans portée une décision récente du Parlement, celle qui crée l'indemnité kilométrique vélo. Le gouvernement de cette nation qui se veut exemplaire et veut «montrer» combien elle est vertueuse, qui organise moult

expositions sur les «solutions», et qui reçoit la semaine prochaine une conférence mondiale pour parler d'environnement, préfère en effet donner une prime pour l'achat d'une nouvelle voiture, ou promouvoir à toute force les véhicules électriques sans se soucier par exemple du devenir de leurs batteries.

Il faut se souvenir que le gouvernement avait tout d'abord tenté de supprimer purement et simplement l'IKV en suggérant qu'elle soit décidée chaque année à l'occasion du vote de la loi de finances. Maintenant c'est à l'occasion de cette loi qu'il tente de la faire tomber. A partir de mardi la COP 21 va tenter d'obtenir des décisions opérationnelles pour sauver l'humanité d'un dérèglement climatique qui s'annonce catastrophique. Le vélo pourrait y jouer un rôle, qu'il est raisonnable de ne pas négliger tant le dérèglement en question est multifactoriel.

On se demande qui est ce fonctionnaire zélé qui passe son temps à rédiger des amendements torpilleurs d'initiatives favorables au vélo. On se demande surtout dans quel petit bureau il officie, et jusqu'à quelle soupente il grimpe chaque matin pour cacher ses forfaits. Il a sans doute un jour failli être renversé par un vélo.

Il n'en reste pas moins que le gouvernement de la nation qui reçoit la semaine prochaine une conférence internationale de la plus haute importance continue ses basses œuvres à la maison. Après l'annulation de l'écotaxe pour les camions, la France persiste dans ses vieilles habitudes : faire le contraire de ce qu'elle raconte.

20 minutes –
28 novembre 2015
Blog « Isabelle et le vélo »

... entre Grenoble et Strasbourg via la Suisse et l'Allemagne

Je me suis baladé à vélo cet été entre Grenoble et Strasbourg. Je vous partage quelques informations concernant essentiellement des initiatives liées à l'usage du vélo rassemblées par thème.

Réseau Structurant Vélo :

- Grenoble-Alpes Métropole (49 communes, 440 000 habitants) : j'ai rencontré Christian Cotte un des membres bénévoles de l'ADTC, association pour le développement des transports en commun, voies cyclables et piétonnes de la région grenobloise. Nous avons pu faire un état des lieux sur le projet d'axes structurants vélo. La métropole veut développer ces axes. Elle les nomme "autoroutes à vélo". L'ADTC préfère utiliser l'appellation "Réseau Express Vélo". La métropole compte tripler la part modale vélo passant de 4% à 12%. Début juillet 2015 voici l'état d'avancement : le travail de concertation est terminé, 2 réunions publiques ont rassemblé les services techniques, riverains et associations. Le projet est suivi par un bureau d'études spécialisé. Lors de ces 2 réunions, y ont été discutées la définition de ces axes et leur localisation au sein du territoire. Pour l'instant, pas de budget spécifique voté pour ce projet. Il est prévu dans la réflexion concernant certaines zones urbaines denses d'envisager de supprimer des voies dédiées aux véhicules motorisés au profit de voies cycles par exemple le cours Berriat. De plus, L'ADTC n'est pas favorable à des aménagements partagés cycles/piétons. Pas de limitation de vitesse prévue sur ces axes.

- Freiburg im Breisgau (Allemagne, 210 000 habitants), pas de rencontre avec une asso locale. Observations faites à vélo : cette ville est réputée en Allemagne pour être une des villes les plus cyclables d'Allemagne après Münster. Il existe déjà un réseau très développé avec des jonctions centre-ville périurbaine et des jonctions inter périurbaines. Le jalonnement de ces axes est de très bonne qualité. Freiburg continue à réfléchir à améliorer l'usage de la bicyclette : Freiburger Radverkehrskonzept 2020 (<http://www.freiburg.de/pb/Lde/231552.html>). La pratique cycliste se fait essentiellement en zone site propre, soit partagée avec les piétons soit différenciée (voir photo).

Un concept intéressant qu'on ne trouve pas en France : les rues à vélos ou Farrhadstraße. C'est une rue où vélos et engins motorisés (réservés aux résidents) cohabitent sans aménagements spécifiques mais les engins motorisés ne peuvent dépasser les cyclistes et doivent respecter le 30km/h. Les cyclistes peuvent rouler 2 de front.





- Strasbourg Euro métropole (28 communes et 477 000 habitants, part modale voiture à 46%, piéton à 33%, transports en commun à 13%, vélo à 8%). J'ai rencontré Grégory Delattre que je remercie pour sa disponibilité et son éclairage sur les projets de la métropole. Il est en charge entre autre du projet Vélostras.

L'objectif du schéma directeur vélo 2010-2020 de la métropole est de passer d'une part modale vélo de 8% à 16%. La ville de Strasbourg est quant à elle déjà à 15%, la priorité est donc portée sur le périurbain.

Ce schéma comporte deux niveaux : structurant et desserte. En fait le réseau Vélostras est déjà bien avancé en termes de réalisation.

La réflexion sur le réseau structurant a eu lieu il y a une vingtaine d'années. Il est à noter que ce réseau s'aide de nombreux cours d'eau (rivières et canaux dont le très joli canal de la Bruche). Il y a donc de nombreuses zones en voie verte (partage piétons cycles) même si cette pratique en hyper centre n'est pas recherchée. En interne, la métropole a balisé sur carte son réseau en 3 niveaux de qualité :

- niveau 1 de qualité optimal qui répond aux critères du Vélostras.
- niveau 2 de qualité satisfaisant mais n'a pas atteint tous les critères de Vélostras, par exemple absence d'éclairage.
- niveau 3 de qualité faible : pas ou peu d'aménagements. Tout reste à faire.

Grégory m'informe que les aménagements cyclables ne sont pas les seules clés du changement. La communication, la réduction de la capacité du flux voiture (développement du tram) et la diminution du stationnement voiture en centre-ville (via le PLU par ex.) font partie des axes forts de la réussite strasbourgeoise. Pour info, il n'y a pas de budget spécifique vélo et la métropole est l'autorité organisatrice des transports (AOT).

70% du réseau a atteint les niveaux 1 et 2.

- Véloroutes et voies vertes en Suisse :

La Suisse a un réseau de véloroutes et voies vertes relativement conséquent. En fait la Suisse a réalisé un énorme travail à la fois de créations d'itinéraires jalonnés et de communication sous le nom de Suisse Mobil (Schweizmobil).

Voici leur site : <http://www.schweizmobil.ch/fr/schweizmobil.html>. (en français, anglais, allemand, italien)

Les parcours sont déclinés suivant 5 modes de déplacement : marche à pied, roller, vélo, VTT et canoë. Le site internet est très bien fait avec tous les renseignements d'hébergement et restauration. La Suisse en accompagnement de ce réseau édite des cartes papiers et électroniques. Il existe la carte de la Suisse avec les itinéraires vélo/vtt nationaux + des itinéraires conseillés vélo avec une indication quant à la fréquentation automobile. Les cotes sont indiquées avec des chevrons suivant la difficulté de la pente comme avec les cartes Michelin. Super important pour les cyclistes qui improvisent leur parcours mais qui aiment prendre une douche en fin de journée.



Les campings sont indiqués ! Un petit bémol, le rendu graphique du réseau routier n'est pas le meilleur, les cartes routières françaises sont mieux. On peut acheter ces cartes par exemple dans les offices de tourisme. Depuis la France, je ne sais pas si on peut les commander.

Concernant le vélo, il y a 3 formats : les itinéraires nationaux, régionaux et locaux. J'ai utilisé essentiellement des itinéraires nationaux. Ce qui m'a le plus impressionné c'est la qualité du jalonnement. Quand vous suivez un itinéraire c'est pratiquement impossible de se tromper à moins de manquer d'inattention. A chaque intersection, soit le numéro de l'itinéraire emprunté est indiqué (grosse intersection) soit c'est le logo vélo seul qui est présent. Les photos sont parlantes. Concernant le jalonnement, nous devons partout en France l'améliorer. Je n'ai pas trouvé dans notre doux pays de jalonnement aussi bien réalisé qu'en Suisse. Pourtant ça ne demande pas une technicité très importante mais seulement une volonté un peu appuyée. Je sais que l'AF3V pousse dans ce sens mais elle n'est pas très écoutée.



- Vélo dans les bus en Suisse :

Peu de discours, la photo parle d'elle même. En Suisse certains bus à déplacement local acceptent l'emport des vélos. Pour info c'est la Poste qui est en charge de tous le réseau de bus (Car Postal) de couleur jaune. Apparemment ces bus jaunes font partie de l'identité suisse.

Le vélo est accepté dans les trains mais il faut payer un supplément (15euros).

- Stationnement sécurisé des vélos dans les grandes villes: parc vélo de stationnement sécurisé appelé vélo station, par exemple à Luzern (200 000 hab.avec l'agglomération, en Suisse), il y a 1100 places de stationnements vélo dans la vélostation proche de la gare. Après discussion avec la personne de l'accueil, elle m'apprend que la vélostation ne fonctionne pas car les lucernois ne veulent pas payer pour stationner leur vélo malgré les vols.

La vélostation de Freiburg im Breisgau est originale. C'est un tout d'abord un bâtiment à part entière qui propose plusieurs services : stationnement sécurisé de vélos, location de différents types de vélo (ville, vtc, vtt, tandem, vélos pour enfants), une agence de tourisme, des bureaux des partenaires de cette vélostation dont l'ADFC (le pendant de la FUB) et enfin au dernier étage un bar restaurant avec terrasse.

La particularité de la zone de stationnement est qu'elle est automatique et ouverte à tous avec la possibilité de stationner son vélo à la journée pour 1€, très pratique pour les cyclorandonneurs.



Station velo automatisée



- Agence éco-mobilité à Chambéry (216 000 habitants avec l'agglo) :
J'ai rencontré Nicolas Mercati, un des fondateurs de l'agence Ecomobilité à Chambéry

(<http://www.agence-ecomobilite.fr/>). Cette agence est très dynamique et a des activités très diversifiées orientées sur les modes actifs. Elle emploie 19 personnes pour un budget annuel de 780k€.

Voici ces activités :

- Location de vélos longue durée via une vélostation humanisée : 400 vélos de ville et 20 vélos à assistance électrique. A Chambéry, le débat sur la location ou pas de VAE a été tranché : le VAE est une des solutions les plus efficaces pour le report modal de la voiture vers le vélo et déplacer c'est mieux de déplacer 20kg que 1000kg de matière pour un même objectif de déplacement.

- Mise en place de vélo-bus et pédibus.

- Conseil en PDE/PDIE sur le département de la Savoie.

- Challenge vélo dans les écoles.

- Vélo-école.

- Mise en place de l'opération vélos de courses : promotion de la bicyclette pour aller faire ses courses.

- "Bougez sur prescription" : travail avec les médecins, l'ARS (Agence régionale de Santé), la DDSCPP (Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations), le CDOS (Comité départemental olympique et sportif). Proposition de prescription via l'APA (Activité physique adaptée).

-Sensibilisation à l'éco mobilité avec un financement régional.

L'association militante Roue Libre à l'initiative du projet a également lancé un festival du voyage à vélo : un grand succès. Après 3 ans d'existence 4000 visiteurs y ont participé.

<http://www.velosons.fr/>

L'agglo dispose d'un réseau important de compteurs automatiques vélos installé dans la chaussée fonctionnant par boucles magnétiques. Ce réseau permet de connaître les besoins et de voir les évolutions dans le temps.

- Association CADR67 à Strasbourg.

J'ai rencontré Julien un salarié de cette asso qui regroupe le militantisme et les services. Ce que je retiens c'est le nombre de gravages Bicycode réalisés par an : 5000 par an quant à Toulouse, il en est réalisé environ 300. Ils ont réalisé un partenariat avec les vélocistes qui ces derniers offrent le marquage à leurs clients. Les marquages sont réalisés au sein du local de l'asso.

Autre fait marquant, l'asso organise chaque année 3 à 4 bourses aux vélos qui remportent un succès important : entre 350 vélos sont vendus à chaque rendez-vous. Chaque vélo vendu reçoit un contrôle technique avec une fiche qui recense les réparations à effectuer si besoin.

Guillaume Crouau

BALADES DU DIMANCHE

Programme

Voici le programme printemps-été 2016 des balades du dimanche:

Samedi 12 mars : 40 km dans le ségala carmausin avec visite de Monesties et du musée de la mine de Cagnac- (report le dimanche 13 ou 20 mars si mauvais temps le samedi) – départ de Carmaux – arrivée à Albi - prévoir des voitures sur Carmaux avec les passagers qui prennent le soir le ter pour remonter d'Albi à Carmaux (1 seul ter au départ de Toulouse). Marie-Claude et Geneviève -> velotoulouse@free.fr



Dimanche 3 avril : un bout de Lomagne en partant de Cox –(report le dimanche 10 avril si mauvais temps le dimanche) - Brignemont- Escazeaux-Beaumont de Lomagne (visite des halles) Maubec (village fortifié) Sarrant (bastide) Brignemont (moulin) cox (musée des potiers) – prévoir un covoiturage Vincent -> vincent.lluch@cegetel.net

Samedi 16 - dimanche 17 avril : 40km autour de St Antonin Noble Val – 1er jour : -61km départ : Montauban - véloroute sauf 7km sur la d115 -nuitée à St Antonin - 2ème jour : marché à St Antonin –retour par la voie verte de Laguépie puis retour en train sur Toulouse Edouardo et Jean-Manuel -> eduardo.manfredi@free.fr

Pont de l'ascension : 5-6-7 mai - Préparation de la rando vvsud de cet été dans le lot - 1er jour arrivée à Souillac en fin d'après midi (2h de train + visite) nuitée au camping de Peyrillac et Millac. 2ème jour départ Peyrillac et Millac-voie verte jusqu'à Sarlat-visite -2ème nuit à Gourdon. 3ème jour Gourdon-Cahors. Nadine-Gilbert-Michel -> naval.gilbert@neuf.fr

WE pentecote 14-15-16 mai - : 3 jours en Espagne -GERONE-OLOT 1er jour : circuit dans la réserve des volcans d'Olot- nuit à OLOT 2ème jour : la voie verte Garotchena entre Olot et Gerone – visite de Gérone (2h) – voie verte Olot – Gérone - 3ème jour : circuit dans la zone volcanique de la Garrotxa Dès à présent, inscrivez vous sur la boîte mail de Francis : fran.jan46@gmail.com

Dimanche 5 juin : A la rencontre de la tolérance / Carla – Bayle- 60km - niveau moyen –départ de Pamiers - visite du village Carla-Bayle - son temple - musée de Pierre Bayle. Contact : michel.0563754608 / vincent.lluch@cegetel.net

Dimanche 24 Juillet : retrouver la fraîcheur des soirées d'été en revenant de Laréole - de Grisolles vers Laréole pour le spectacle de 17h30- retour par la route des crêtes – Levignac – la voie IGG de l'A380 - arrivée sur Blagnac la nuit au terminus du tramway aeroconstellation. 60Km - « sous réserve des animations » Contact : velotoulouse@free.fr

Et encore une balade dans nos tiroirs pour le mois de juin : départ port St Sauveur direction par le canal sur Montgiscard-Montbrun le moulin, lac de Nailloux

Le détail des itinéraires, les points de RDV sont mis en ligne au fur et à mesure des reconnaissances sur <http://www.2p2r.org/balades/les-balades-du-dimanche/> 1€ de participation aux frais d'assurance est demandé au départ de la balade ; l'adhésion à l'Association 2pieds2roues est demandée dès la 2ème sortie (10€)

Vos inscriptions, vos demandes de renseignements sont à adresser à la BAL : veloutoulouse@free.fr

A l'année prochaine sur nos vélos

Marie-Claude

Ils ont la cote!

L'ascenseur à Vélo de la ville de Trondheim

Trondheim, troisième ville de Norvège, s'offre avec une relative facilité au cycliste du quotidien. Son centre ville sympathique est plutôt propice aux déplacements doux. Pourtant cette ville ne fait pas exception parmi les villes norvégiennes. Trondheim s'offre à qui aime les panoramas. Elle présente un relief vallonné et rentre dans la catégorie des villes qui tordent le cou à l'a priori liant la part modale potentielle au relief d'une ville. Parmi les outils au service du vélo dans cette ville il en existe un unique au monde. La Trampe, le cyclocable, l'ascenseur à vélo.



Situé juste après le pont emblématique de Trondheim en sortant de l'hypercentre, au Øvre Bakklundet 35, l'ascenseur à vélo permet de grimper une rue sur près de 130 m à partir d'un système fonctionnant comme un tire fesse, l'appui se faisant toutefois à partir de votre pied droit grâce à un porte pied qui sort de terre le long d'un rail. Vitesse de 2m par seconde, jusqu'à 300 cyclistes par heure et 5 cyclistes à la fois, l'ascenseur existe depuis 1993 et a été remplacé en 2013 par un nouveau système de fabrication française. Il est signalé depuis 2013 comme gratuit. Lors de ma visite en juillet celui-ci était en cours de maintenance après des semaines sans marcher. N'ayant pu rester qu'un jour à Trondheim je n'ai malheureusement pas pu contrôler le résultat de l'intervention du technicien.

Quoiqu'il en soit la Trampe est à Trondheim une véritable curiosité touristique mais cette curiosité témoigne en tout cas du désir vivace de certaines villes de rechercher des solutions innovantes dans le but d'augmenter le confort des habitants ayant choisi de se déplacer avec bonheur en vélo.

Toulouse : La Voie Verte de la digue Garonne est ré-ouverte entre le pont St-Michel et la place Croix-de-Pierre, depuis novembre.

Les travaux de renforcement de la digue, avec fermeture de la Voie Verte, sont achevés. La digue côté fleuve a reçu une couverture en béton, le talus est nettoyé et renforcé côté habitations, et la piste Voie Verte sur le sommet a été refaite. Elle a 3 mètres de large, un bon goudron bien lisse, et un éclairage neuf.

Notre demande de transformer le chemin de terre de pied de la digue en une promenade « verte » en stabilisé submersible, n'est pas encore satisfaite : le chemin est ouvert (premier acquis !), mais, il est couvert de terre. Nous agissons, avec le Comité de quartier Croix-de-Pierre, pour obtenir ce chemin « carrossable », prévu au « Plan Garonne », utile pour « répartir les flux d'usagers », et pour le quartier sans espaces verts.



Voie verte de la digue Garonne

Toulouse : barrières inutiles sur la digue Garonne aux Oustalous supprimées. En venant du pont St-Michel par la digue Garonne, après la rue des Ondines, il faut remonter sur la digue au niveau des Oustalous. Les barrières au pied de la digue, inutiles et gênantes, ont été supprimées, et l'endroit a été bien aménagé pour les cyclistes, piétons et personnes à mobilité réduite : abaissement de toutes les bordures. Bravo !



Passerelle au pont de Pinsaguel

Pinsaguel : le pont rénové aura deux pistes cyclables

Ce pont est en travaux fin 2015. Sa rénovation prévoit la création de deux pistes piétons-vélos en encorbellement. Ce sera très utile pour les habitants, et car c'est le début d'une liaison cyclable Portet-Pinsaguel-Lacroix-Falgarde. Il manque la conservation du « pont en fer » de Lacroix-Falgarde, pétition en cours ...

Distance (aller): 43 km Durée : 2h
Intérêt: Voie Verte
Difficultés: aucune

Balade facile et agréable car sur une Voie Verte continue et en partie ombragée..

Description (distances cumulées depuis le départ):

Départ (km 0) : Toulouse Ponts Jumeaux, traversez le boulevard pour suivre la piste cyclable le long du canal de Garonne, vite ombragée, mais un peu bruyante sur 2km (proximité de la rocade).

Après être passé sous la rocade (km 4), vous longez la zone verte de Sesquières (repos, pique-niques possibles autour du lac), vous arrivez à l'écluse de Lacourtenourt, limite de la commune de Toulouse (km 7).

À l'écluse suivante de Fenouillet (km 8,1) vous pouvez aller au village (0,5km) et rejoindre les bords de Garonne. Un km plus loin, après le 2ème pont, vous pouvez accéder à la zone verte du Bocage (Fenouillet) par rue des Artisans et chemin du Bocage : lac, pique-nique.

Après 3km c'est l'écluse de Lespinasse (km12) accès à Gagnac (1km) et Seilh (3km). Retour possible à Toulouse le long de la Garonne (rive gauche par Beauzelle et Blagnac, ou rive droite) (voir balades n°79 et n°80).

Vous continuez, passez à l'écluse de Bordeneuve (km 14) et atteignez l'écluse de St-Jory (km 16) : accès à la gare, restaurants et hôtels.

En continuant toujours rive gauche du canal, la partie suivante est calme et vous arrivez à un site remarquable : le pont-canal et l'écluse de l'Hers (km 19,5).

Après l'écluse de Castelnau, vous passez devant l'écluse d'Emballens (km 23,7), d'où vous accédez à gauche à Ondes (2,5km) et Grenade, jolie bastide (4km).

Un km plus loin, au passage sous un pont, vous entrez en Tarn-et-Garonne (km 24,9) et trouvez un grand panneau donnant les distances. Le tronçon qui suit, linéaire et peu ombragé, vous conduit au port de Grisolles (km 27,7) (joli village, halle, commerces).

Toujours en rive gauche, la Voie Verte passe en face de la gare de Dieupentale (km 31,5) où il faut sortir à gauche pour aller à Verdun-sur-Garonne (à 3km). Le chemin passe ensuite au pont de Montbartier (km 36,5), et à l'écluse Lavache (km 41) où l'on peut pénétrer dans la forêt de Montech.

Enfin, après avoir franchi le canal sur une grande passerelle en bois, vous passez sous la route et arrivez au port de Montech (km 43) : tables, eau et toilettes, commerces et bars-restaurants au village.

A voir : les 4 écluses qui suivent, et la pente d'eau, en panne depuis 10ans mais qui sera réhabilitée.



Passerelle de Montech

5 avenue Collignon
31 200 Toulouse
<http://toulouse.fubicy.org>
Mél : toulouse@fubicy.org
Tél / Fax : 05 34 30 94 18

Permanence :
le mercredi de 17h30 à 19h30

Fédération française des Usagers
de la Bicyclette : FUB
12 rue des Bouchers
67 000 Strasbourg
www.fubicy.org
Mél : secretariat@fubicy.org
Tél : 03 88 75 71 90

Organisation Bus Cyclistes :
www.buscyclistes.org

Mise en page :
Hélène Conter
Directeur de publication :
Sébastien Bosvieux

A vos agendas !

RÉUNIONS (ouvertes à toutes et tous !)

Le Conseil d'Administration se réunit le dernier mercredi de chaque mois (en général), à 20h15 à la Maison du vélo, 12 boulevard Bonrepos à Toulouse (face à la gare Matabiau).
Prochaine date : 27 Janvier, 24 Février, 30 Mars, 27 Avril, 25 Mai.

BALADES NOCTURNES

Toutes les infos et agenda sur: <http://bntoulouse.wordpress.com>
Prochaine balade nocture: 25 Mars

BALADES DU DIMANCHE

Programme détaillé sur : <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?rubrique57>
Prochaines dates : Samedi 12 Mars, Dimanche 3 Avril, Week-end 16-17 Avril,
Week-end 5-7 Mai, Week-end 14-16 Mai, Dimanche 5 Juin

Et aussi...

*Festival du voyage à vélo - 20 Février
AG de l'asso - 19 Mars !*